



Comité départemental Cyclotourisme de la Somme

Siège social : MAAM, 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS
N°Siret : 447 821 182 00030



Compte rendu de la réunion du 13 janvier 2024, salle de la mairie à Englebelmer

Présents : D. Dissais, M. Malivoir, L. Payen, J. Estienne, M. Fortrie, P. Derouvroy, J.M. Petit, J. Lebon, P. Sacleux, F. Cahagne, JP Aubrun, A. Malandain.

Absents excusés : B. Cordier, Ch. et P. Driencourt, E. Tellier

La séance débute à 9h.

Ordre du jour :

- Bilan de notre action 2023 (rapide tour de table) ;
- Eléments chiffrés de 2023 (effectifs, subventions, budget) ;
- Point des commissions, échange sur la présentation/supports à l'AG du CoDep ;
- Compte rendu de l'AG de Troyes, les brèves ;
- Calendrier 2024 ;
- Questions diverses ;
- Préparation de notre AG (accueil de D. Baudalet, président du club de Méaulte)

- Bilan de notre action en 2023 :

Le CoDep est présent auprès des clubs financièrement et lors des AG lorsqu'il est invité.

Du côté financier : le barème de l'aide aux clubs sera revu pour 2024 (comme indiqué dans un précédent compte rendu). Il dépendra des subventions que nous recevrons et de différents critères que nous définirons lors d'une prochaine réunion.

Elections au CoReg ; renouvellement l'an prochain : Actuellement le comité directeur ne compte que 4 personnes. C'est peu pour un bon fonctionnement. Il serait souhaitable qu'il y ait au moins un représentant de chaque CoDep au sein de cette assemblée.

- Effectifs :

2023 : 415 licenciés pour la Somme ; 6016 pour les Hauts de France.
Ces effectifs sont en baisse constante.

- Point comptable :

Les subventions versées par les différents organismes (CD, ANS...) nous ont permis de concrétiser nos actions et aider les clubs dans l'organisation de leur manifestation.

On espère qu'il en sera de même pour 2024.

Une aide exceptionnelle de 200 euros, pour la location d'un barnum, est attribuée au club de Doullens, organisateur de notre concentration départementale.

- Point des commissions :

Sécurité : (voir P.J.)

fil marquant : la concentration départementale : météo défavorable et équipement des cyclos très insuffisant tant du point de vue matériel que vestimentaire et non respect du code de la route.

Les photos de la revue « Cyclotourisme » ne portent pas suffisamment sur la sécurité.

Rappel : Le bulletin d'inscription doit absolument faire apparaître l'attestation :

« J'atteste sur l'honneur :

- Avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des règles d'organisation
- Etre en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi
- Avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité ».

Affichage A4 dans le lieu d'organisation.

Développement durable : transformé en « action éco-responsable » :

Le matériel récupéré lors d'une précédente concentration a été déposé à la déchetterie pour une recyclerie d'Amiens.

On envisage, à nouveau, une bourse d'échanges de matériel et pour recyclerie lors d'une prochaine concentration départementale. Cette journée est un moment de partage avec les licenciés et les potentiels venus...

Formation : (voir P.J.)

Le CoDep dispose, pour 2023, dans la filière « animateur-éducateur » de 19 adhérents (11 animateurs, 7 initiateurs et 1 moniteur).

Rappel : chaque licencié dispose d'un espace privatif sur le site de FFCT dans lequel il peut trouver toute information sur la formation...

Jeunes : (voir P.J.)

Beaucoup d'activités en 2023... malgré cela, l'effectif est baisse : -15 jeunes.

2 EFV : Englebelmer et Hornoy

VTT :

Une randonnée sur les 5 départements avec un accueil dans chaque CoDep, en octobre 2024, sera présentée à l'AG du CoReg.

Tourisme :

Séjour des féminines du Val d'Oise dans notre région, en avril, se précise à la grande satisfaction des collègues du 95. Trois parcours sont déterminés. La finalisation sera vue entre les deux responsables de commission féminine (Val d'Oise et Somme).

Communication :

Le site est principalement mis à jour par les commissions tourisme et formation. Merci à ces deux commissions.

Le livret « calendrier des manifestations de la Somme » a été confectionné par P. Derouvroy.

Vivons vélo : pas de manifestations en 2024, pour l'instant.

Notre ouverture départementale devrait se dérouler à Hornoy le 17 mars, la concentration départementale à Liomer le 15 septembre.

Les rapports d'activités de l'année 2023 de toutes les commissions seront présentés lors de notre Assemblée Générale.

AG FFCT : Troyes – décembre 2023 : un compte rendu sera fait lors de notre AG.

AG FFCT 2024 aura lieu à Paris.

AG CoDep 17 février à Albert : D. Baudalet, président de Chés Avionneux s'est excusé de ne pouvoir être présent à notre réunion. Les informations lui seront transmises par M. Fortrie.

Amicale des cyclo-cardiaques : une convention a été signée avec le club Stell rando de l'Etoile. De la documentation a été demandée par le club de Voulpaix.

Questions diverses :

Formation : les frais pour la restauration sont actuellement : 15 euros/jour sauf pour les formateurs qui sont remboursés en totalité.

Nous décidons, à compter du 1^{er} janvier 2024, d'attribuer : 20 euros maximum/jour pour le nombre de jours de formation.

La séance est close à 12h.

Le Président

La secrétaire

L. Payen

D. Dissais